

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt et un, le mardi 12 octobre 2021 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, maire.

PRÉSENTS : Mrs Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Patrick LAURENT, Cédric DEMARCY, Philippe PICQUE, Didier DAUBOIN, Sylvain CUYER.

Mmes Noémie BERTHE, Dorothée GARNIER, Pascaline HAMONIER, Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT.

ABSENTES EXCUSÉES : Mme Catherine GAMICHON-NOEL (pouvoir à M. Jean-Claude BAGUET), Mme Murielle CAILLEUX.

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

M Le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour, une délibération concernant le remboursement d'une facture pour le RSP.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

Le conseil municipal valide à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2021.

2/ DELIBERATION CONCERNANT LE REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE POUR LE RSP

M. le maire informe le conseil municipal que M. SOUCHAUD a remplacé, lors d'un week-end, le toilette du RSP (propriété de la commune). Afin de lui rembourser la facture de 113.90€, une délibération doit être prise.

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité pour le remboursement de la facture à M. SOUCHAUD.

3/ DELIBERATION CONCERNANT LA CREATION DE LA COMMISSION DE L'OUVERTURE DES PLIS SUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT

M. le maire explique au conseil municipal que le contrat d'affermage a pris fin en mai 2021. Une dérogation d'un an est alors accordée à la commune pour la mise en place du nouveau contrat.

L'ADTO, qui a la charge du dossier, demande de prendre plusieurs délibérations. Après étude des documents, M. le maire informe le conseil municipal que ce point sera traité lors de la prochaine réunion et que les documents seront communiqués aux conseillers municipaux pour consultation.

4/ APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DE LA CCPV

M. Le Maire fait la présentation des grandes lignes du rapport de l'activité de la CCPV. Ce rapport est disponible au secrétariat de mairie,

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport d'activité.

5/ FESTIVAL DE RUES 2022

Pascaline HAMONIER présente au conseil municipal le projet du Festival de rues 2022. Cette manifestation, pourrait se dérouler le dimanche 22 mai 2022. Pour financer le montant du festival, des subventions vont être demandées.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord sur le principe de son organisation en attente du retour des subventions.

6/ ORGANISATION DE LA BROCANTE DE DECEMBRE 2021

Sylvain CUYER informe le conseil municipal qu'à la suite de la réunion avec M. Christophe BATARD (Président de l'UCAS) et M. le maire, il a été convenu que l'UCAS devait se rapprocher des associations de la commune afin d'organiser la brocante du 5 décembre prochain.

7/ PERIMETRE DE SAUVEGARDE DES COMMERCES

M. le maire fait la lecture du courrier reçu par la Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV) concernant les baux commerciaux.

Sylvain CUYER explique qu'à l'heure actuelle les baux commerciaux ne sont plus trop d'actualité (voir pour plus d'information la mise en place du PLUIH).

M. Le Maire se renseigne auprès de la CCPV.

8/ RESTITUTION DE LA REUNION DU 7 OCTOBRE CONCERNANT LA REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG

La synthèse de cette réunion, organisée par l'ADTO-SAO, reprend avec quelques différences la synthèse de la région effectuée pendant les deux jours de séminaire du 9 et 10 juin 2021. L'ADTO-SAO nous présentera cette synthèse écrite dans les jours qui viennent. Cette dernière sera transmise aux conseillers municipaux.

La prochaine réunion de travail est prévue le mardi 30 novembre à 18h30 à la mairie.

9/ COMMISSIONS QUESTIONS DIVERSES

Réponse de M. le maire aux questions soulevées lors de la dernière séance du conseil municipal par Murielle CAILLEUX et Sylvain CUYER

- Pour les animaux en divagation et concernant la SPA, M. le Maire indique, après avoir rencontré M. FLEURQUIN, qu'il n'y a pas d'autre solution que la signature d'une convention après de la SPA. Le conseil municipal décide d'attendre avant de signer cette convention.
- L'étude réalisée par l'UTD concernant la vitesse et le nombre de véhicules empruntant la rue du Maréchal de Boufflers est en cours.
- Les règlements des loyers des biens communaux route de Dieppe sont à jour.
- Après plusieurs relances, il s'avère que les actes notariés des terrains communaux vendus antérieurement à la nouvelle mandature ne sont pas encore rédigés. Une décision sera prise à la prochaine réunion du conseil municipal si ces documents ne sont pas rédigés.

M. le maire a rencontré le responsable de la gendarmerie de Marseille-en-Beauvaisis et de Songeons, l'adjudant-chef WINTERSTEIN. Une réunion est prévue, elle sera organisée par l'amicale des maires de l'ancien Canton de SONGEONS afin d'échanger sur les problèmes rencontrés par les élus.

Frédéric LANGLOIS indique que la Bourse aux Plantes s'est bien déroulée. Les exposants souhaiteraient que la prochaine Bourse aux Plantes se déroule sur une journée complète. Il remercie les employés communaux pour le montage et démontage du matériel mis en place pour cette manifestation.

Patrice CAUDRON indique que les grilles du cimetière ont eu une première couche d'apprêt.

Patrice CAUDRON fait le compte rendu de l'assemblée générale de l'UMRAC.

Didier DAUBOIN fait une synthèse de la réunion qui s'est déroulée le mercredi 6 octobre avec le diocèse. Une réunion aura lieu avec les paroissiens après le conseil d'administration du diocèse afin d'expliquer le projet concernant le presbytère.

Didier DAUBOIN informe qu'un arbre est tombé dans la rivière près de la Fontaine Yaya. M. le maire rappelle qu'il s'agit d'un terrain privé.

Didier DAUBOIN demande si une journée « nettoyage » peut être programmée concernant l'ancienne boucherie LARCOPAGE. Celle-ci sera programmée dans les semaines à venir.

Annick DUPONT informe que le Comité des Fêtes organise un Loto le samedi 23 octobre à partir de 19h30.

Dorothee GARNIER indique que la commission restauration, s'est réunie le jeudi 7 octobre afin d'élaborer les menus pour la période de novembre et décembre de la cantine scolaire.

Dorothee GARNIER, informe le conseil municipal que les locations de la salle de l'ancienne école des garçons ont repris.

Sylvain CUYER fait un point sur l'assemblée générale du Centre Social de SONGEONS.

Sylvain CUYER, suite au Conseil Communautaire de la CCPV, s'interroge sur l'achat de la ferme d'Hétomesnil. M. le maire expose les circonstances de cet achat par la CCPV.

Sylvain CUYER informe également le conseil municipal que, lors de cette réunion, un point sur la transition écologique a été abordé. Des subventions sont peut-être envisageables pour des travaux futurs.

Sylvain CUYER expose que des odeurs importantes et régulières proviennent de la zone artisanale, a priori en provenance de l'entreprise DERICHEBOURG. M. le maire informe le conseil municipal qu'il s'est déjà rendu à plusieurs reprises sur le site pour ce problème.

Sylvain CUYER informe le conseil municipal de la vente (en cours) du terrain situé route de Morvillers (anciennement M. OSSENT). Ce sujet avait été abordé il y a quelques mois, car la commune pouvait faire valoir son droit de préemption, mais l'investissement était important, au vu des nombreux projets en cours.

Pascaline HAMONIER précise qu'à l'heure actuelle le département n'a toujours pas donné de réponse concernant l'arrêt des bus au Hameau de Riffin, pour les collégiens et les lycéens.

Pascaline HAMONIER précise que le regroupement scolaire est éligible par l'État pour le programme « cantine à 1 € ». Cette dernière explique le fonctionnement et indique que ce point sera à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion syndicale qui se déroulera le mardi 19 octobre.

Pascaline HAMONIER informe que la commission Noël se réunira le mercredi 20 octobre à 18h à la mairie.

Fin de réunion 22h15.

Prochaine réunion le mardi 9 novembre à 19h30.